

Service instructeur

Service du Développement
Economique, de l'Enseignement
Supérieur et du Tourisme

N° 2e/131-07

Service consulté

Association Départementale
du Tourisme

AIDE A L'HOTELLERIE

Résumé : *Il est proposé d'attribuer une aide de 423 281,50 € pour 8 établissements qui réalisent des investissements pour un montant global de 5 459 268,70 € HT.*

Le Conseil Général du Haut-Rhin a adopté en date du 20 octobre 2006 un nouveau dispositif d'aide à l'hôtellerie familiale et indépendante. Ce dernier, commun aux trois grandes collectivités alsaciennes, a vu la mise en place d'un guichet unique dans chaque département.

C'est donc ainsi l'Association Départementale du Tourisme qui instruit techniquement les dossiers pour le compte commun du Conseil Général du Haut-Rhin et du Conseil Régional d'Alsace. Les deux collectivités qui interviennent à parité dans le financement de ce dispositif examinent les demandes de financement sur la base d'une même note technique.

Il a par ailleurs été donné délégation à la Commission Permanente du Conseil Général pour assurer la répartition de l'aide départementale à l'hôtellerie.

Les modalités d'application (versement, validité, contreparties, résiliation) de cette intervention sont arrêtées dans le cadre d'une convention type entre le Département et le maître d'ouvrage.

Cette nouvelle politique d'aide à l'hôtellerie s'applique à tous les dossiers dont la demande a été réceptionnée après le 1^{er} janvier 2007. Les dossiers dont la demande a été réceptionnée avant le 1^{er} janvier 2007 sont instruits selon les critères de l'ancienne aide à l'hôtellerie.

1 - Nouvelle aide à l'hôtellerie

Sept dossiers sont soumis à votre examen dans le cadre du présent rapport. Vous trouverez en annexe la note technique se rapportant à chacun de ces projets. Le tableau de synthèse ci-après présente de façon récapitulative ces projets d'investissement hôtelier.

| Nom de l'hôtel | Montant HT de l'investissement éligible | Travaux éligibles | Taux d'intervention | Cadre d'intervention | Proposition de subvention CG 68 |
|--|---|---|---------------------|----------------------|---------------------------------|
| Hôtel du Parc à THANN Didier MARTIN | 659 512 € | <ul style="list-style-type: none"> globalité du programme hors mise en place d'un système de vidéo surveillance | 12,5 % | Règle de minimis | Plafonnée à 50 000 € |
| La Palette à WETTOLSHEIM Benoît GAGNEUX | 28 584 € | <ul style="list-style-type: none"> installation d'un chauffe-eau solaire | 12,5 % | Règle de minimis | 3 573 € |
| Les Alisiers à LAPOUTROIE Matthias DEGOUY | 317 432 € | <ul style="list-style-type: none"> aménagements paysagers extérieurs Cheminement personnes à mobilité réduite Mise en valeur des façades et terrasses par éclairage basse tension Investissements et travaux liés aux énergies renouvelables Travaux de gros œuvre et de second œuvre liés à la création de 2 chambres grand confort | 17,5 % | Règle de minimis | Plafonnée à 50 000 € |
| Le Chambard à KAYSERSBERG Olivier NASTI | 2 914 511 € | <ul style="list-style-type: none"> Globalité du programme hors mobilier | 7,5 % | Règlement PME | 218 588 € |
| Hôtel de La Bourse à MULHOUSE Philippe BOHRER | 1 024 000 € | <ul style="list-style-type: none"> Globalité du programme hors mobilier | 7,5 % | Règlement PME | 76 800 € |
| Au Cheval Blanc à BALDERSHEIM Jean LANDWERLIN | 73 861 € | <ul style="list-style-type: none"> Travaux liés à l'accès Internet et à la modification des réseaux TV Installation de 30 portes coupe-feu | 12,5 % | Règle de minimis | 9 232,50 € |
| La Perle des Vosges à MUHLBACH M & Mme ERTLE | 51 065 € | <ul style="list-style-type: none"> Matériel professionnel de cuisine Remplacement de fenêtres dans la salle de restaurant | 12,5 % | Règle de minimis | 6 383 € |
| TOTAL | 5 068 965 € | | | | 414 576,50 € |

L'aide proposée s'élève à 414 576,50 € pour les 7 établissements susmentionnés qui réalisent des investissements à hauteur de 5 371 121 € HT.

2 – Ancienne aide à l'hôtellerie

Le dossier de l'Hôtel Restaurant « le Relais du Ried » à BISCHWIHR, ayant fait l'objet d'une demande de subvention avant le 1er janvier 2007, est instruit sur la base des critères d'aide à l'hôtellerie familiale adoptés par l'Assemblée Départementale en 2001 et non ceux du nouveau dispositif mis en place avec le Conseil Régional à compter du 1er janvier 2007.

Les modalités d'application (versement, validité, contreparties, résiliation) de cette intervention sont arrêtées dans le cadre d'une convention entre le Département et le maître-d'ouvrage. A noter que le dispositif d'aide départementale ne concerne que la partie hôtelière des établissements et exclut les hôtels affiliés à une chaîne intégrée et les exploitations concédées.

Cette demande est soumise à votre examen dans le cadre de la présente note dont vous trouverez en annexe une fiche de synthèse plus détaillée. Le tableau de synthèse ci-après présente de façon récapitulative ce projet d'investissement hôtelier.

| Nom de l'hôtel | Montant de l'investissement éligible | Travaux | Taux | Plafond d'aide | Proposition d'aide |
|--|---|---|-------------|-----------------------|---------------------------|
| Hôtel Restaurant « Le Relais du Ried » à BISCHWIHR M & Mme LUTZ | 87 051,77 € HT | Rénovation des chambres et réaménagement du bar et de la salle petits déjeuners | 10 % | 60 000 € | 8 705,00 € |
| Total : | 87 051,77 € HT | | | | 8 705,00 € |

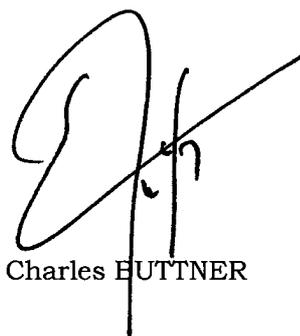
Au total, l'aide proposée s'élève à 8 705,00 € pour l'hôtel susmentionné qui prévoit un investissement global de 88 147,52 € HT.

En conséquence, je vous propose :

- d'attribuer une aide à l'investissement de 423 181,50 € à ces huit établissements, dont les fiches de présentation sont annexées au rapport, répartie comme suit :
 - 50 000 € à la Sàrl « Hôtel du Parc » pour l'Hôtel du Parc à THANN
 - 3 573 € à la Sàrl « La Palette » pour La Palette à WETTOLSHEIM
 - 50 000 € à la Sàrl « Les Alisiers » pour Les Alisiers à LAPOUTROIE
 - 218 588 € à la Sàrl « Hôtel Restaurant Résidence Chambard » pour Le Chambard à KAYSERSBERG
 - 76 800 € à la Sàrl « Camille B » pour l'Hôtel de la Bourse à MULHOUSE
 - 9 232,50 € à la SA « Hôtel Restaurant Au Cheval Blanc » pour Le Cheval Blanc à BALDERSHEIM
 - 6 383 € à la Sàrl « Perle des Vosges » pour La Perle des Vosges à MUHLBACH
 - 8 705 € à la Sàrl « Chez Cat'sy » pour l'Hôtel-Restaurant Le Relais du Ried à BISCHWIHR

- d'autoriser le Président à signer les conventions types d'attribution de subventions correspondantes avec les maîtres d'ouvrage concernés ;
- de prélever les crédits correspondants sur l'enveloppe 89700, chapitre 204, nature 2042, fonction 94, programme F041, du budget départemental

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles EUTTNER

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRE / EXPLOITANT : M. DIDIER MARTIN

STATUT JURIDIQUE : Fonds : Sàrl « Hôtel du Parc »

Murs : SCI « R.D.V. »

FORMATION / EXPERIENCE

CAP cuisine

PROFESSIONNELLE :

1984 – 1993 : divers établissements : Fouquet's à Paris, Schillinger à Colmar, Hôtel des 2 Clefs à Turckheim

Depuis 1994 : exploitation de l'hôtel du Parc à Thann

CLASSEMENT/ ADHESION /EFFECTIF/ REFERENCEMENT / TO :

L'établissement, dispose à ce jour de 21 chambres classées 3 *, et de 80 couverts répartis sur 3 salles. Adhérent aux Logis de France et aux « Châteaux Hôtels de France », l'établissement est référencé par le guide rouge Michelin. Fonctionnant avec 12 salariés (dont 8 temps plein) il atteint un taux d'occupation de 75%.

PROJET

DESCRIPTION :

Le projet s'échelonne en 3 phases :

1 - fin 2007/ début 2008

- Rénovation de 3 chambres
- Rénovation de la toiture
- Mise en place d'un système de vidéo surveillance
- Installation d'un portail à l'entrée du parking
- Rénovation de la façade
- Mise en place d'une main courante à l'entrée de l'hôtel

2 – 2009 / 2010

- Mise en place de serrures électroniques pour les 21 chambres
- Installation de portes anti-bruit et coupe-feu 1 h aux 21 chambres
- 2 nouvelles portes d'entrée donnant sur l'extérieur
- Rénovation complète de 9 chambres (salles de bains compris)
- Installation de portails et grilles afin de sécuriser l'établissement
- Installation d'un système informatique à l'entrée de l'hôtel, permettant la location de chambres 24/24
- Création d'un garage

3 – 2010 / 2011

- aménagement de l'accès handicapé
- mise en place d'un ascenseur
- création d'une chambre adaptée aux personnes à mobilité réduite

OBJECTIF :

Ces travaux visent d'une part à améliorer la qualité de l'offre et à répondre aux nouvelles attentes de la clientèle (chambres plus grandes, salles de bains modernes, etc.) et d'autre part à répondre à un besoin de sécurisation (plusieurs tentatives de vol de véhicules se sont déjà produites) Un classement 4 étoiles sera demandé à la fin des travaux.

EMPLOIS CREES : Le projet n'aura pas d'incidence en termes de création d'emplois, par contre, il permettra de pérenniser des emplois qui ont été créés en 2007.

MAITRE D'OUVRAGE : **Sàrl « Hôtel du Parc »**
SCI « R.D.V. »

BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION : **Sàrl « Hôtel du Parc »**
APE : 551 A
SIRET : 388 134 082 00014

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : fin 2007 à début 2011

MONTANT DES TRAVAUX :

Montant total H.T. estimé à : 739 622 € (dont 37 232 € d'honoraires)
Montant H.T. éligible : 659 512 €

Détail des investissements éligibles :

- globalité du programme, hors système de vidéo surveillance et hors mobilier

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

| | | |
|-----------------|------------------|-------|
| Autofinancement | 125 000 € | |
| Emprunt | 514 622 € | (BNP) |
| Région Alsace | 50 000 € | |
| Département 68 | 50 000 € | |
| Autres | 0 € | |
| TOTAL | 739 622 € | |

Compte-tenu du phasage des travaux, pour l'instant seul un premier prêt de 200.000 € a été souscrit.

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700.000 € HT, il est proposé d'attribuer à la Sàrl « Hôtel du Parc » une subvention plafonnée à 100 000,00 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 25 % du montant H.T éligible estimé à 659 512 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 50 000 € (12,5 %) pour chaque collectivité.

OBSERVATION - REMARQUES

Les travaux étant portés par la Sàrl « Hôtel du Parc » et la SCI « R.D.V », propriétaire des murs, il conviendra de prévoir l'autorisation de reversement de la subvention vers cette dernière.

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRE / EXPLOITANT : M. HENRI GAGNEUX

STATUT JURIDIQUE : **Fonds :** Sàrl « La Palette »
 Murs : SCI « Prés Châtel »

FORMATION / EXPERIENCE 1982 : BTH
PROFESSIONNELLE: 1982 – 1987 : travail dans différents établissements (Au Sapin à Bonneville / Chez Jean-Pierre JACOB à Courchevel / chez LORAIN à Joigny / au Richemont à Genève)
 1987 – 2005 : exploitation de la Petite Palette à Neuf-Brisach (restaurant gastronomique de 50 couverts)
 Depuis le 1^{er} mai 2005 : exploitation de la Palette à Wettolsheim

CLASSEMENT/ ADHESION /EFFECTIF/ REFERENCEMENT / TO :

L'établissement se compose d'une partie hôtelière de 16 chambres classées 3 étoiles, et de 2 salles de restaurant pouvant accueillir 75 couverts.
Adhérent aux Logis de France (3 cheminées), l'établissement est référencé au guide rouge Michelin et au GaultMillau.
L'établissement qui fonctionne avec 15 salariés, réalise plus d'1 million d'Euros de chiffre d'affaires.

PROJET

DESCRIPTION :

L'investissement concerne l'installation d'un chauffe-eau solaire.

OBJECTIF :

Engagement dans une démarche environnementale.

EMPLOIS CREES : Le présent projet n'a aucune répercussion en termes d'emplois.

MAITRE D'OUVRAGE : **Sàrl « La Palette »**
 APE : 551 A
 SIRET : 301 165 445 00018

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : janvier 2008

MONTANT DES TRAVAUX :

Montant total H.T. estimé à : 28 584,14 €

Montant H.T. éligible : 28 584,14 €

Détail des investissements éligibles :

- Installation d'un chauffe-eau solaire

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

| | |
|-----------------|-------------|
| Autofinancement | 21 438,14 € |
| Emprunt | 0 € |
| Région Alsace | 3 573 € |
| Département 68 | 3 573 € |
| Autres | 0 € |
| TOTAL | 28 584,14 € |

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700.000 € HT, localisé dans une commune de moins de 15.000 habitants et portant exclusivement sur des travaux liés aux énergies renouvelables, il est proposé d'attribuer à la Sàrl « La Palette » une subvention de 7 146 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 25 % du montant H.T éligible estimé à 28 584,14 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 3 573 € (12,5 %) pour chaque collectivité.

OBSERVATIONS - REMARQUES

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

EXPLOITANT : MATTHIAS DEGOUY

STATUT JURIDIQUE : **Fonds :** Sàrl « Les Alisiers »
Murs : M & Mme Jacques DEGOUY

FORMATION / EXPERIENCE 2006 : BTS option gestion et management hôtelier – lycée hôtelier
PROFESSIONNELLE : d'Illkirch
Depuis le 1^{er} août 2007 : gérance de l'établissement

CLASSEMENT/ ADHESION /EFFECTIF/ REFERENCEMENT / TO :

Créé en 1975 par Monsieur et Madame Degouy, sur la base d'une ancienne ferme vosgienne rénovée, l'hôtel des Alisiers a progressivement développé sa capacité d'accueil et ses prestations pour proposer à ce jour 16 chambres classées 3 étoiles et deux salles de restaurant d'une capacité totale de 60 couverts (une salle proposant des plats traditionnels, et l'autre, offrant une vue panoramique sur la vallée, proposant une cuisine gastronomique). L'établissement, adhérant aux « hôtels au naturel » est référencé au Guide rouge Michelin (bib gourmand), au guide des Auberges et Hôtels de Charme, au Bottin Gourmand, Au guide Champérard ainsi qu'au Pudlowski. Fonctionnant avec 8 salariés (correspondant à 5 temps pleins et 3 temps partiels) et 2 apprentis, l'établissement a constaté grâce aux investissements régulièrement réalisés une progression constante de son taux d'occupation depuis 2003. Sur la période novembre 2006 – octobre 2007, le taux d'occupation a atteint 65,96 % (alors qu'il n'était que de 48,73% pour la période novembre 2003 – octobre 2004).

PROJET

DESCRIPTION :

Le projet s'articule autour de 4 points :

- 1- Création de 2 chambres de grand confort (36 et 26 m²) à partir de 4 chambres existantes
- 2- Aménagement des espaces extérieurs (entrée hôtel et restaurant, cheminement pour personnes à mobilité réduite, aménagement d'une terrasse pour une mini-suite) et mise en valeur des façades
- 3- Energies renouvelables (chaudière bois et panneaux solaires)
- 4- Mise aux normes de l'assainissement non collectif

OBJECTIF :

Outre l'harmonisation de l'offre globale (cohérence des espaces intérieurs et extérieurs), le projet s'inscrit dans la politique qualitative de l'établissement afin de répondre aux nouvelles attentes de la clientèle et optimiser ainsi le taux d'occupation. L'objectif est également de pouvoir disposer d'un produit permettant de conquérir de nouvelles clientèles.

EMPLOIS CREES : Le projet n'entraînera dans l'immédiat aucune création d'emploi.

MAITRE D'OUVRAGE : **Sàrl « Les Alisiers »**
APE : 551 A
SIRET : 402 464 606 00019

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : septembre 2007 – avril 2008

MONTANT DES TRAVAUX :

Montant total H.T. estimé à : 327 723,20 € (dont 16 500 € d'honoraires)
Montant H.T. éligible : 317 432,50 €

Détail des investissements éligibles :

- Aménagements paysagers extérieurs
- Cheminement personnes à mobilité réduite
- Mise en valeur des façades et terrasses par éclairage basse tension
- Investissements et travaux liés aux énergies renouvelables
- Travaux de gros œuvre et de second œuvre liés à la création de 2 chambres grand confort

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

| | | |
|-----------------|---------------------|---------------------------------------|
| Autofinancement | 17 723,20 € | |
| Emprunt | 210 000 € | (Banque Populaire / Société Générale) |
| Région Alsace | 50 000 € | |
| Département 68 | 50 000 € | |
| Autres | | |
| TOTAL | 327 723,20 € | |

Le montant de l'autofinancement initialement prévu était de 35 783 €. S'agissant d'un jeune professionnel le dispositif d'aide prévoit un soutien particulier qui permet de baisser cette part d'autofinancement à 17 723,20 €.

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700.000 € HT, localisé dans une commune de moins de 15.000 habitants et porté par un professionnel de moins de 35 ans, il est proposé d'attribuer à la Sarl « Les Alisiers » une subvention plafonnée à 100 000 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 35 % du montant H.T éligible estimé à 317 432,50 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 50 000 € (17,5 %) pour chaque collectivité.

OBSERVATION - REMARQUES

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRES : OLIVIER & EMMANUEL NASTI

GERANT : OLIVIER NASTI

STATUT JURIDIQUE : **Fonds :** « Hôtel restaurant Résidence Chambard » Sàrl

Murs : SCI « La Tourelle »

**FORMATION / EXPERIENCE
PROFESSIONNELLE :**

1982 - 1993 : différents postes dans de grands restaurants en France et en Europe
1993 - 2000 : gérance du Caveau d'Eguisheim
1995 : création d'un hôtel de 12 chambres à Eguisheim
1996 : entrée aux « Maîtres Cuisiniers de France »
1998 : Jeune Restaurateur d'Europe
1999 : entrée aux Etoiles d'Alsace
2000 : rachat du Chambard à Kaysersberg et gestion de l'établissement depuis cette date
2007 : titre de « Meilleur Ouvrier de France - cuisine »

CLASSEMENT/ ADHESION /EFFECTIF/ REFERENCEMENT / TO :

L'établissement, dispose à ce jour de 23 chambres classées 3 *, dont 3 suites de très grande qualité, d'un restaurant gastronomique de 60 couverts et d'une winstub de 45 couverts. Référencé par le guide rouge Michelin (1 macaron), le Gault & Millau (2 toques), le Bottin Gourmand (2 étoiles), le Champérard (note de 16,5), le Pudlowski et le guide du routard, l'établissement adhère à la chaîne volontaire des « Châteaux et Hôtels de France » et fonctionne avec 19 salariés. Le taux d'occupation, de l'ordre de 62% en 2006, est excellent.

PROJET

DESCRIPTION :

Le projet vise la création de 12 nouvelles chambres, d'équipements de loisirs (espace forme avec piscine, jacuzzi, sauna, hammam, fitness, salle de massage) et un réaménagement de la structure existante (création de locaux techniques, installation d'un ascenseur, extension de la cave à vins, réorganisation du restaurant gastronomique, modification de la cuisine, modification de la réception, création de locaux pour le personnel). Suite à ce réaménagement la capacité totale de l'établissement sera de 35 chambres, le restaurant gastronomique étant pour sa part réduit à 40 couverts.

OBJECTIF :

Ces travaux visent à augmenter la capacité hôtelière de l'établissement qui n'arrive pas actuellement à répondre à la demande sur certaines périodes de l'année. L'objectif est par ailleurs de réaliser un établissement très haut de gamme dans le vignoble avec une offre de très haut niveau actuellement inexistante sur le secteur. Un classement 4 étoiles sera demandé à la fin des travaux.

EMPLOIS CREES : Le projet permettra la création de 4 nouveaux emplois à temps plein (1 réceptionniste / 1 femme de chambre / 2 personnes toutes mains).

MAITRE D'OUVRAGE : **SCI « La Tourelle »**

BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION : « **Hôtel Restaurant Résidence Chambard** » Sàrl
APE : 551 A
SIRET : 321 877 441 00014

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : novembre 2007 à mi 2008

MONTANT DES TRAVAUX :

Montant total H.T. estimé à : 3 076 491 € (dont 250 000 € d'honoraires)
Montant H.T. éligible : 2 914 511 €

Détail des investissements éligibles :

- globalité du programme, hors mobilier

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

| | |
|-----------------|-------------|
| Autofinancement | 153 000 € |
| Emprunt | 2 500 000 € |
| Région Alsace | 218 588 € |
| Département 68 | 218 588 € |
| Autres | 0 € |
| TOTAL | 3 090 176 € |

(Crédit Mutuel / Société
Général)

Le plan de financement fait apparaître un montant légèrement supérieur à celui des travaux annoncés, l'emprunt souscrit visant également à couvrir des frais divers et notamment la perte de recettes qu'engendrera la période de travaux

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont supérieurs à 700.000 € HT, il est proposé d'attribuer à la Sàrl « Hôtel Restaurant Résidence Chambard » une subvention de 437 176,00 € (selon critères et dans le respect du règlement PME) correspondant à 15 % du montant H.T éligible estimé à 2 914 511 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 218 588 € (7,5 %) pour chaque collectivité.

OBSERVATION - REMARQUES

Les travaux étant portés par la SCI « La Tourelle », propriétaire des murs, il conviendra de prévoir l'autorisation de reversement de la subvention vers cette dernière.

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRE / GERANT : PHILIPPE BOHRER

DIRECTEUR : ERIK BELLANGER

STATUT JURIDIQUE : **Fonds :** Sàrl « Hôtellerie et Tradition »

Murs : Sàrl « Camille B »

**FORMATION / EXPERIENCE
PROFESSIONNELLE :**

1979/1980 : Restaurant Paul Bocuse à Collonges au Mont d'Or

1980/1981 : service militaire – cuisinier privé du Président de la République

1982 : Restaurant Jacques Lameloise à Chagny

1983 : Restaurant Bernard Loiseau à Saulieu

1984 : ouverture du Restaurant « A la Ville de Lyon » à Rouffach

1991 : Création du Restaurant « Philippe Bohrer »

1996 : création de l'EURL Epicure, société de conseil en gastronomie et consultant-expert, import-export

1998 : acquisition de l'hôtel Primo à Colmar

2000 : acquisition de l'hôtel-restaurant « le Verger des Châteaux » à Dieffenthal / Création du groupe « Villes et Vignoble d'Alsace »

2004 : acquisition de l'hôtel Colbert à Colmar, de l'Hostellerie du Pape à Eguisheim et de l'hôtel de la Bourse à Mulhouse

2005 : création d'un concept de restauration, « la Table de Louise » à Habsheim

CLASSEMENT/ ADHESION / EFFECTIF/ REFERENCEMENT / TO :

L'établissement classé 3 étoiles propose 48 chambres. Adhérent à la chaîne volontaire Best-Western, il accueille principalement une clientèle d'affaires qui apprécie sa localisation au cœur de MULHOUSE. La structure fonctionne avec 7 salariés et affiche un taux d'occupation de l'ordre de 53%.

PROJET

DESCRIPTION :

Afin de pouvoir répondre aux attentes de sa clientèle et de donner une nouvelle dimension à l'établissement, M. BOHRER a engagé en 2006 un important programme de travaux qui devraient s'échelonner jusqu'en 2009. Une première phase de travaux portant sur la mise en valeur de la façade, des travaux de mise aux normes, la création d'une salle de jeux et d'un espace séminaire, ainsi que la rénovation de l'accueil a bénéficié d'un financement du Conseil Général du Haut-Rhin à hauteur de 13 750 € (ancien dispositif d'aide). Le présent dossier concerne la 2^{ème} phase de travaux qui prévoit :

Sur la période 2007/2008 :

- mise en place du WIFI
- travaux de chauffage et de climatisation
- installation de capteurs solaires pour l'eau chaude sanitaire
- rénovation complète de 28 chambres (y compris salles de bains)
- travaux d'assainissement et d'alimentation en eau
- remplacement de l'ascenseur
- aménagement de la cour

Sur la période 2008/2009 :

- création d'une suite de 80 m²
- création de 15 chambres

OBJECTIF :

L'objectif est de remettre l'établissement à niveau, par rapport à son classement et de l'adapter aux attentes actuelles de la clientèle, afin de pouvoir relancer l'activité.

EMPLOIS CREES : Le projet permettra la création de 4 nouveaux emplois représentant 2 équivalents temps plein (réceptionniste / femme de chambre / gouvernante / lingère).

MAITRE D'OUVRAGE : **Sàrl « Camille B »**
APE : 702 C
SIRET : 946 250 545 00013

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : janvier 2008 à avril 2009

MONTANT DES TRAVAUX :

Montant total H.T. : 1 029 000 € (dont 66 000 € d'honoraires)
Montant H.T. éligible : 1 024 000 €

Détail des investissements éligibles :

- globalité du programme, hors mobilier

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

| | |
|-----------------|-------------|
| Autofinancement | 102 900 € |
| Emprunt | 772 500 € |
| Région Alsace | 76 800 € |
| Département 68 | 76 800 € |
| Autres | 0 € |
| TOTAL | 1 029 000 € |

(en cours)

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont supérieurs à 700.000 € HT, il est proposé d'attribuer à la Sàrl « Camille B » une subvention de 153 600,00 € (selon critères et dans le respect du règlement PME) correspondant à 15 % du montant H.T éligible estimé à 1 024 000 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 76 800 € (7,5 %) pour chaque collectivité.

OBSERVATION - REMARQUES

« Au Cheval Blanc »
68390 BALDERSHEIM

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRE / EXPLOITANT : M. JEAN LANDWERLIN

STATUT JURIDIQUE : **Fonds :** Jean et Pierre LANDWERLIN
Murs : Jean et Pierre LANDWERLIN + SCI « Cheval Blanc »

FORMATION / EXPERIENCE 1968 : CAP cuisine
PROFESSIONNELLE : 1968 - 1970 : cuisinier dans divers restaurants de Paris
 1970 - 1980 : cuisinier au Cheval Blanc à Baldersheim
 Depuis 1980 : gérant de l'établissement

CLASSEMENT/ ADHESION /EFFECTIF/ REFERENCEMENT / TO :

L'établissement, dispose à ce jour de 82 chambres classées 3 *, et de 150 couverts répartis sur 2 salles. Adhérent aux Logis de France, l'établissement est référencé par le guide rouge Michelin et le Bottin Gourmand. Fonctionnant avec 45 salariés (dont 30 temps plein) il atteint un taux d'occupation de 65%.

PROJET

DESCRIPTION :

Le projet porte sur la réalisation de travaux d'entretien (revêtements de sol et peinture), de mise aux normes, ainsi que sur l'installation d'un accès Internet et la modification du réseau télé, pour 30 chambres.

OBJECTIF :

Outre l'entretien courant, ces travaux visent à répondre à la demande croissante de la clientèle d'avoir un accès Internet (attente croissante et essentielle du fait de la clientèle majoritairement d'affaires de l'établissement).

EMPLOIS CREES : Le projet n'aura pas d'incidence en termes de création d'emplois.

MAITRE D'OUVRAGE : **« Hôtel Restaurant Au Cheval Blanc » SA**
 APE : 551 A
 SIRET : 319 671 749 00012

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : mars 2007 à juin 2007

MONTANT DES TRAVAUX :

Montant total H.T. estimé à : 118 276 €
Montant H.T. éligible : 73 861 €

Détail des investissements éligibles :

- Travaux liés à l'accès Internet et à la modification des réseaux TV
- Installation de 30 portes coupe-feu

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

| | |
|-----------------|------------|
| Autofinancement | 99 811 € |
| Emprunt | 0 € |
| Région Alsace | 9 232,50 € |
| Département 68 | 9 232,50 € |
| Autres | 0 € |
| TOTAL | 118 276 € |

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700.000 € HT, il est proposé d'attribuer à la SA « Hôtel Restaurant Au Cheval Blanc » une subvention plafonnée à 18 465 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 25 % du montant H.T éligible estimé à 73 861 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 9 232,50 € (12,5 %) pour chaque collectivité.

OBSERVATION - REMARQUES

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRE/EXPLOITANT : M & MME ERTLE

STATUT JURIDIQUE : **Fonds :** Sàrl « Perle des Vosges »

Murs : copropriété Ertlé – Benz

**FORMATION / EXPERIENCE
PROFESSIONNELLE :**

Depuis 1973 : propriétaires-exploitant de l'hôtel-restaurant « La Perle des Vosges »

En cuisine, c'est le neveu de M. et Mme Ertlé qui œuvre (titulaire d'un Brevet Professionnel de cuisinier).

CLASSEMENT/ ADHESION /EFFECTIF/ REFERENCEMENT / TO :

Exploité par la famille BENZ – ERTLE depuis 1973, la Perle des Vosges dispose à ce jour de 45 chambres aux normes 2 étoiles et de 2 salles de restaurant d'une capacité totale de 200 couverts. Deux agrandissements successifs ont permis à l'établissement d'atteindre cette capacité et de se doter d'équipements de loisirs complémentaires (salle de musculation – sauna – hammam – centre de balnéothérapie).

Membre des Logis de France (3 cheminées), l'établissement est référencé au guide rouge Michelin, au Bottin Gourmand et dans le guide Pudlowsky.

Le fonctionnement est assuré avec 15 salariés (dont 14 à temps plein) et l'hôtel atteint un taux d'occupation de 64 % (quasi exclusivement une clientèle loisirs et majoritairement des groupes).

La présence à divers salons grand public (Allemagne et Belgique), permettent à l'établissement de capter une clientèle européenne.

A noter qu'une demande de classement en catégorie 3 étoiles a été déposée à la Préfecture.

PROJET

DESCRIPTION :

L'investissement programmé concerne exclusivement la partie restaurant et cuisine. Il s'agit du réaménagement et du renouvellement du matériel de cuisine (le piano étant déjà en place lors de la reprise de l'établissement en 1973 ...), ainsi que du remplacement des fenêtres dans une salle (double vitrage), dans un souci d'économie d'énergie.

EMPLOIS CREES : Le présent projet n'a aucune répercussion en termes d'emplois

OBJECTIF :

L'investissement vise à optimiser la prestation auprès de la clientèle en adaptant le matériel aux nouvelles techniques de cuisson, aux nouvelles attentes de la clientèle (cuisson sans graisse, etc.) et à favoriser un nouvel essor pour les prochaines années.

MAITRE D'OUVRAGE : **Sàrl « Perle des Vosges »**

APE : 551 A

SIRET : 778 932 988 000 18

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : été 2007

MONTANT DES TRAVAUX :

Montant total H.T. estimé à : 51 425 €

Montant H.T. éligible : 51 065 €

Détail des investissements éligibles :

- Matériel professionnel de cuisine
- Remplacement de fenêtres (installation fenêtre en bois - double vitrage)

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

| | |
|-----------------|----------|
| Autofinancement | 38 659 € |
| Emprunt | 0 € |
| Région Alsace | 6 383 € |
| Département 68 | 6 383 € |
| Autres | 0 € |
| TOTAL | 51 425 € |

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700.000 € HT, localisé dans une commune de moins de 15.000 habitants, il est proposé d'attribuer à la Sàrl « Perle des Vosges » une subvention plafonnée à 12 766 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 25 % du montant H.T éligible plafonné à 51 065 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 6 383 € (12,5 %) pour chaque collectivité.

OBSERVATION - REMARQUES

Lors de l'entretien, il a été convenu qu'une formation en informatique serait suivie par un des neveux de M. et Mme Ertlé.

Il convient de préciser que la reprise de l'établissement se prépare. Ce sont les 2 neveux de M. et Mme Ertlé, déjà présents dans l'établissement, qui assureront cette reprise.

HOTEL-RESTAURANT LE RELAIS DU RIED
Christophe et Anne-Catherine LUTZ
3 Grand'Rue
68320 BISCHWIHR

1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

L'hôtel-restaurant Le Relais du Ried est un établissement 2 étoiles de 52 chambres. L'hôtel, situé à l'entrée du village comprend également un restaurant de 120 couverts et un parc arboré, situé au calme sur l'arrière du bâtiment.

Il s'agit d'un établissement indépendant, d'exploitation familiale que Monsieur et Madame Lutz ont acquis en 2006. Les murs appartiennent à la SCI ACCAB, l'exploitation étant assurée par le biais d'une Sàrl (la Sàrl « chez Cat'sy »), propriétaire du fonds de commerce, qui assure la maîtrise d'ouvrage du projet. L'établissement emploie 6 salariés et réalisait lors de l'acquisition un taux d'occupation de 33%. A noter que l'hôtel dispose d'un site internet et d'un e-mail. Un espace enfant est proposé.

2. LE PROJET

L'établissement présente un important potentiel que M & Mme Lutz, professionnels de l'hôtellerie restauration, espèrent bien pouvoir exploiter. Pour ce faire, des rénovations s'imposaient. Le programme concerne dans un premier temps les chambres (y-compris salles de bains) et les espaces communs, notamment au niveau de la salle de petit déjeuner et du bar.

Le coût global des investissements est estimé à 88 147,52 € HT. Le coût total des investissements éligibles s'élève à 87 051,77 €. Ceux-ci sont financés par un emprunt de 250 000 € couvrant également l'achat du fonds de commerce (l'autofinancement de 130 000 € de M. & Mme Lutz, a été utilisé pour l'acquisition du fonds de commerce)

D'autres investissements sont programmés pour les années à venir, notamment la rénovation complète de la cuisine et l'installation d'équipements de loisirs.

3. PROPOSITION D'INTERVENTION DU CONSEIL GENERAL

S'agissant d'un établissement 2* dont l'ensemble des chambres est doté d'un équipement sanitaire complet, le projet présenté est éligible au dispositif d'aide à l'hôtellerie familiale et indépendante du Conseil Général du Haut-Rhin, dans le cadre du développement qualitatif de l'hôtellerie de bon confort.

A ce titre, il peut bénéficier d'une subvention de 10% du coût HT des investissements éligibles.

Aussi, il est proposé d'attribuer à la Sàrl « Chez Cat'sy », une subvention de 8 705,17 €, correspondant à 10% du budget éligible plafonné à 87 051,77 € HT et arrondie à 8 705,00 €.